



8 rue Jean-Marie Jégo
75013 Paris
Tel : 01.46.06.39.44
secretariat@archivistes.org
www.archivistes.org

Rapport financier 2025 et budget prévisionnel 2026

pour

Archivistes français formation

Alice GRIPPON, gérante d'AFF

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2008, l'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL) Archivistes Français Formation (AFF), filiale détenue à 100% par l'association, a été créée pour gérer les activités lucratives de l'AAF (formations, publications, forum des archivistes etc.). La création de cette EURL était nécessaire pour que les bénéfices des activités commerciales soient bien fiscalisés, sans pour autant avoir à fiscaliser les activités (et donc les recettes) purement liées au fonctionnement de l'association (adhésions, colloques, travaux des sections, commissions et groupes). La filiale est donc soumise à la Contribution économique territoriale (qui a remplacé la taxe professionnelle), à la TVA sur ses publications – le centre de formation étant exonéré de TVA comme le permet la législation –, et ses éventuels bénéfices à l'impôt sur les sociétés.

La gérante de la filiale présente son rapport financier chaque année au Conseil d'administration de l'association. Le Conseil fait le choix de le communiquer à l'ensemble des adhérents de l'AAF lors de l'Assemblée générale de l'EURL à laquelle tous sont conviés et dans le dossier préparatoire pour l'Assemblée générale de l'AAF.

1. Contexte

L'année 2025 a été une année marquée par différents éléments de contexte :

- L'édition rennaise du Forum des archivistes : cela faisait 6 ans que cet événement majeur pour la profession mais également pour l'association et son EURL n'avait pas été organisé ;
- Le renouvellement de la gouvernance, tant pour le conseil d'administration de l'association emmené par son nouveau président Édouard Vasseur qu'avec ma prise de fonction en tant que gérante de l'EURL après de bons et loyaux services assurés par Laurent Ducol ;
- Une situation politique et budgétaire confuse et difficile au sein du gouvernement français, rejaillissant sur de très nombreux partenaires, clients, adhérents, publics comme privés, de l'Association comme de l'EURL ;

Pour rappel et par transparence, j'ai pris cette fonction de gérante de l'EURL depuis le 1^{er} avril 2025, après acceptation par mon employeur d'une demande de cumul d'activité non rémunérée valable 6 mois. Celle-ci a été renouvelée à compter du 1^{er} octobre et devra faire l'objet d'une nouvelle demande pour le 1^{er} avril.

L'exercice de cette fonction s'est traduit par la prise d'une dizaine de jours de congés pour assurer la présence lors de différents moments associatifs (séminaire, conseil d'administration) ou directement à la permanence pour travailler avec les salariés. Cela se traduit également par un aménagement de mon temps de travail avec des réunions en-dehors de mes heures de travail, tôt le matin, sur la pause déjeuner ou en soirée, ce qui couplé avec quelques jours de télétravail au sein des locaux de l'AAF, permet - je l'espère et le souhaite- d'assurer un travail régulier et une présence suffisante pour l'équipe.

2. Bilan de l'exercice 2025 pour la filiale

En résumé et à première lecture, nous pouvons noter une forte croissance du chiffre d'affaires... mais un résultat négatif :

- CA 2025 : 1 166 060 €
- CA 2024 : 1 029 629 €
→ + 13,25 %
- Résultat 2025 : - 113 160 €
- Résultat 2024 : + 58 176 €
→ Dégradation de 171 335 €

La croissance est portée principalement par l'organisation et la tenue en 2025 du Forum des archivistes et le centre de formation.

Pendant ce temps, le résultat d'exploitation passe de + 92 183 € à - 113 007 €.

En 2025, la croissance du chiffre d'affaires n'a hélas pas couvert l'augmentation des charges.

Pour observer plus finement les données, deux possibilités : observer les chiffres dans leur globalité ou sortir les données du Forum des archivistes et les traiter à part.

2.1 Bilan en intégrant le Forum des archivistes

Les charges totales d'exploitation ont augmenté de + 35,7 %, soit + 342 620 € avec principalement les coûts d'organisation du Forum puisque l'année 2024 ne présentait que quelques coûts marginaux de préparation de l'événement et qu'il nous a semblé préférable de tout regrouper sur l'année même du Forum pour avoir une meilleure visibilité de son impact :

- 204 993 € contre 33 438 € en 2024
- → + 171 556 €

Pour les autres charges, cela se répartit entre charges générales et masse salariale :

- 690 529 € contre 400 878 € → + 72 % (Forum)
- Salaires : + 16 % ; charges sociales : + 20 % soit un poids total personnel ≈ 535 648 €

L'autre enseignement marquant est la baisse liée de la trésorerie :

- 2025 : 271 440 €
- 2024 : 483 855 €
- → - 212 415 € (- 44 %)

Nous prenons cette information très au sérieux et vous verrez que des mesures ont d'ores et déjà été prises.

Sans chercher à minimiser ou même relativiser ces résultats, nous pouvons signaler que la structure financière de l'EURL reste solide puisque les capitaux propres de l'EURL (407 999 €) représentent 67 % du total bilan.

Tout en restant solvable, les résultats mettent l'EURL dans une certaine insécurité et il est évident que tout doit être fait pour éviter une deuxième année consécutive déficitaire.

En parallèle, grâce à l'action de la permanence, qui s'est toute entière mobilisée, avec l'aide du cabinet comptable, nous pouvons noter certains points positifs comme la baisse des créances clients (-12%), la disparition des produits constatés d'avance et de certaines dettes financières.

Le Forum des archivistes a représenté un investissement lourd et malgré son succès n'a pas permis d'équilibrer certaines baisses d'activité.

2.2 Bilan du Forum des archivistes

À la suite du Forum des archivistes à l'été 2025, un bilan comptable de cet événement a été fait.

Produits liés au Forum (2025)	Charges directement identifiables Forum
• Inscriptions Forum : 135 974 € • Stands Forum : 82 500 € • Rapid demos : 16 000 € • Parrainage : 83 613 € • Repas Forum : 16 042 €	• Organisation Forum : 204 993 € • Réceptions Forum : 75 081 € • Déplacements Forum : 13 156 € • Locations ponctuelles Forum : 2 609 € • Communication Forum : 5 803 € • Goodies : 12 284 € • Achats marchandises Forum : 24 € • Commissions billetterie : 1 930 €
Total estimé recettes Forum ≈ 334 000 €	Total charges Forum ≈ 315 000 à 330 000 €

Le Forum n'est pas structurellement déficitaire, il est même quasi à l'équilibre, voire légèrement excédentaire si l'on s'en tient à une approche comptable.

L'investissement pour la permanence, les bénévoles mais également pour les participants et l'impact lié à d'autres activités proposées par l'Association ou son EURL mérite toutefois d'être interrogé, surtout en examinant le faible nombre d'inscriptions aux formations reçues en mars et avril.

2.3 Bilan en isolant le Forum des archivistes

En ne gardant que les périmètres classiques, à savoir le centre de formation et les publications, le chiffre d'affaires est d'environ 830 K€ et les charges de 980 K€, soit un résultat d'exploitation déficitaire à hauteur de 150 K€.

En 2025, l'activité de formation individuelle a fortement diminué, les charges permanentes ont augmenté tout comme les charges fixes. Pour autant le budget 2025 était prudent et nous avons prévu 660 K€ de formation inter (613K€ ont été enregistrés) et 110 K€ de formation intra (134 K€ ont été enregistrés), soit au total un prévisionnel de 770 K€ pour un réalisé de 747 K€. Du côté des charges, 229 K€ avaient été budgétés et nous constatons un réalisé de 234 K€ avec 10 K€ en immobilisation pour les ordinateurs dédiés aux formations.

Les chiffres que nous surveillons particulièrement sont ceux de la masse salariale, de la hausse des charges externes hors Forum, de la baisse des ventes des publications. Ces chiffres peuvent refléter des dépenses récurrentes, dont la hausse ou la baisse sont difficiles à maîtriser rapidement. Dans le cas d'AFF, on peut voir dans la hausse de ces chiffres le reflet de la hausse de l'activité au cours deux années précédant le Forum : l'organisation de formations plus nombreuses, la gestion de projets structurants et la préparation d'un événement ambitieux ont nécessité de recruter. Par ailleurs, la hausse des prix généralement observée a contribué à l'augmentation des coûts fixes.

Quant aux investissements prévus, et donc aux amortissements, ils ont été conformes au budget avec les ordinateurs dédiés au centre de formation mentionnés ci-avant, la mise en ligne du site Internet et la sécurisation d'une porte d'entrée.

La situation ne semble pas tant liée à l'aspect événementiel de l'année 2025. Est-elle pour autant structurelle ? Ce n'est pas encore sûr vu le contexte politique et économique de l'année 2025... mais comme rien ne semble annoncer que l'année 2026 sera meilleure sur ces sujets, à nous de réagir.

3. Et maintenant pour 2026, un budget entre discipline et optimisation

Le budget que nous avons présenté au Conseil d'administration est un budget de raison, réfléchi depuis plusieurs mois, avant même la clôture budgétaire de l'année 2025 puisque les outils mis en place au sein de la permanence ont permis d'anticiper certaines décisions.

Dans ce cadre, plusieurs ajustements ont été décidés : la réorganisation de nos espaces avec le regroupement de nos activités au 8 rue Jégo, ainsi qu'une adaptation de nos modalités d'intervention. Désormais, la mobilisation simultanée de deux formateurs sera réservée aux formations pour lesquelles cette configuration apporte une réelle valeur ajoutée pédagogique et répond à des besoins identifiés.

Optimiser et diversifier les recettes

Ce budget revient sur les fondamentaux avec une priorité donnée à la formation qui représente 70 – 80 % des recettes. Nous avons prévu une stabilité des recettes avec des efforts faits sur les dépenses puisque les salaires et charges des formateurs vont tendre à l'équilibre voir à la diminution après une période d'augmentation, pas toujours corrélée à la même augmentation des produits.

La ligne Pôle édition connaît une hausse des dépenses (136 %), puisque plusieurs publications sont prévues en 2026. Il est important de valoriser les réflexions, compétences et savoir-faire des acteurs de l'Association et de son EURL, dans la droite lignée des travaux faits pour *La Gazette des archives*. L'année 2026 sera donc l'année de nouvelles publications et de la concrétisation de la nouvelle formule de *La Gazette des archives*, avec nous l'espérons des recettes d'achat et d'abonnement le prouvant.

Maîtriser les charges

Afin d'éviter au maximum une nouvelle année déficitaire et vu les charges que cela représentait, le conseil d'administration a fait le choix de ne pas avoir de stand au salon des maires en 2026.

En parallèle, la stabilité des coûts passe par une réflexion sur les salaires et charges sociales, sur l'immobilier, sur les frais de fonctionnement en lien avec une gestion prudente de la structure de fonctionnement. Devant ces difficultés, la permanence a rapidement réagi avec un effort sur la rationalisation informatique et administrative, l'arrêt de certaines prestations comme par exemple l'expertise RH.

Notre objectif est de préserver au minimum 6 mois de charges fixes et d'envisager une mise en réserve renforcée en cas de retour aux bénéfices.